

Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-IR-PAIE-10-20-30/06/2020

Date de publication : 30/06/2020

IR - Paiement - Modes de paiement de l'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux

Positionnement du document dans le plan :

IR - Impôt sur le revenu

Paiement de l'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux

Titre 1 : Paiement de l'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux - Paiement de l'impôt sur le
revenu et des prélèvements sociaux jusqu'au 31 décembre 2018

Chapitre 2 : Paiement - Paiement de l'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux

Les modes de paiement de l'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux ont été modifiés par l'
article 60 de la loi n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 de finances pour 2017, modifié par l'
ordonnance n° 2017-1390 du 22 septembre 2017 relative au décalage d'un an de l'entrée en vigueur
du prélèvement à la source.



AVERTISSEMENT

Les commentaires contenus dans le présent BOI sont retirés à compter de la date de
publication mentionnée ci-dessus. Pour prendre connaissance des commentaires antérieurs,
vous pouvez consulter les différentes versions précédentes de ce document dans l'onglet
« Versions publiées du document ».

Les commentaires relatifs au paiement de l'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux au titre
des revenus perçus à compter de 2019 sont consultables au [BOI-IR-PAIE](#).